Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem

Bulletin d'information Municipal

Eté 2017

Numéro 7

Sommaire

- Conseil Municipal P.2
- Pièces d'identité P.4
- Vie locale P.5
- Dossiers P.7
- Des nouvelles de nos associations P.8
- Le coin du citoyen P.10
- Pratique P.11

Conseil Municipal

Principales délibérations prises en Conseil Municipal : Compte rendu du Conseil sur site de la mairie : www.stnicolasdupelem.fr

Le conseil du 24 janvier 2017

- Le conseil autorise par convention, l'installation de miradors de chasse dans la forêt Communale de Beaucours, dans le but d'améliorer la sécurité en battue.

- Intercommunalité : Le Conseil Municipal a refusé le transfert au niveau communautaire de la compétence « Plan local d'urbanisme » et a accepté le principe d'initier, à l'échelle de la CCKB d'une démarche visant à la réalisation d'un document urbanistique.

- Cartes d'identité : Depuis le 1er Décembre 2016, seulement 25 mairies du département sont habilitées à en délivrer. Saint Nicolas du Pélem en fait partie. Cela se traduit par une charge de travail importante pour les agents et un délai d'obtention de titre sécurisé qui s'allonge.

Le conseil du 21 Février 2017

Le Conseil a validé le renouvellement du Projet Educatif de territoire (PEDT) pour la période 2017-2020. De nouveaux objectifs et axes du PEDT ont été déterminés suite à la phase d'évaluation.

- Offrir une prise en charge éducative de qualité, la plus appropriée au regard de nos spécificités territoriales et nos moyens, et en adéquation avec les attentes des familles.

- Proposer une application de la réforme présentant une lisibilité organisationnelle pour les familles, les enfants, les intervenants, les élus.

- Les activités proposées sont à penser en articulation avec les projets d'école et doivent contribuer à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants

Le conseil du 28 mars 2017

- Le conseil a adopté, le règlement d'attribution et de versement des subventions communales aux associations. Ce règlement définit les conditions générales d'attribution, dans une volonté de transparence et d'équité vis-à-vis des associations et des contribuables Pélémois.

Subventions 2017 :

Adhésions, cotisations, participations obligatoires	
Association des Maires de France	604.69 €
Stations vertes de vacances	832.00 €
Conseil Général FSL Saint Brieuc	605.50 €
FLAJ Mission locale	400.00 €
RASED Rostrenen	171.00 €
Subventions budget (subvention d'équilibre des budgets)	
Association foncière St Nicolas du Pélem	3 049.00 €
Caisse des Ecoles	10 508.00 €
CCAS	4 431.00 €
Contrat d'association OGEC Sacré Cœur	
24 élèves de primaire x 600 = 14 400 € 7 élèves de maternelle x 1 368 € = 9 576 € **total : 23 976.00 €**	
Subvention évènementielle/animations	
Comice Agricole canton de St Nicolas	1 062.50 €
Familles rurales Rostrenen (Ludothèque)	180.00 €
Office du tourisme du Kreiz Breizh Rostrenen	250.00 €
Office des sports CAP SPORTS	1 450.00 €
Subvention exceptionnelle	
Société de chasse St Nicolas du Pelem	267.00 €

Subventions de fonctionnement	
Centre cantonal de gymnastique d'entretien St Nicolas du Pélem	202.00 €
Entente basket du Pélem St Nicolas du Pélem	982.00 €
Handball Pélémois	3 301.00 €
Judo club du Pélem	293.00 €
Team du Pélem	45.00 €
USP	3 187.00 €
Club des Aînés du Pélem St Nicolas du Pélem	75.00 €
Les Amis de Bothoa St Nicolas du Pélem	54.00 €
Société de chasse St Nicolas du Pélem	255.00 €
Les Blés d'Or St Nicolas du Pélem	995.00 €
Amicale laïque St Nicolas du Pélem	3 516.00 €
FCPE St Nicolas du Pélem	3 516.00 €
APEL Sacré Cœur St Nicolas du Pélem	1 586.00 €
FSE collège Jean Jaurès St Nicolas du Pélem	3 088.00 €
Association sportive CEG Jean Jaurès St Nicolas du Pélem	661.00 €
L'outil en mains St Nicolas du Pélem	690.00 €
ANACR (Les Amis de la Résistance)	60.00 €
FNACA St Nicolas du Pélem	92.00 €
Les restos du Cœur St Brieuc	150.00 €

- Programme voirie 2017 : Le marché de travaux a été attribué à la Société SPTP de Ploufragan pour un montant de 138 816 € TTC

Vote des taxes Locales, reconduction des taux appliqués en 2016.

Taxe d'habitation : 15.5 %

Foncier bâti : 20.56 %

Foncier non bâti : 73.06 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Budget primitif assainissement 2017

Le budget primitif de 2017 du service assainissement est approuvé.

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	117 528 .71 €	117 528.71 €
Section d'investissement	219 876 .02 €	219 876 .02 €
TOTAL	**337 404 .73 €**	**337 404 .73 €**

Budget primitif lotissement Coat Joseb 2017

Le budget primitif de 2017 du lotissement Coat Joseb est approuvé.

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	40 007.71 €	40 007.71 €
Section d'investissement	40 007.71 €	40 007.71 €
TOTAL	**80 015 .62 €**	**80 015 .62 €**

- **Le conseil du 04 Avril 2017**

Le Conseil Municipal a validé le programme d'investissement 2017.

Acquisition de matériel (téléphone, informatique, technique, école, équipements sportifs) : 93900 €

Travaux rejointement église : 94 400 €

Travaux piscine : 20 000 €

Travaux sur bâtiments communaux : 77 800 €

Forêt de Beaucours (reboisement) : 7000 €

Acquisitions foncières : 50 000 €

Voirie : 213 000 €

Maitrise d'œuvre Aménagement du camping :

20 000 €

Atelier Municipal : Réhabilitation du bâtiment : 706 900 €

Budget Communal 2017

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif communal 2017

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 003 672.00 €

Dépenses et recettes d'investissement :
2 219 775.16 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	2 003 672.00 €	2 003 672.00 €
Section D'investissement	2 219 775.16 €	2 219 775.16 €
TOTAL	4 223 447.16 €	4 223 447.16 €

Le Conseil Municipal a accepté l'acquisition à titre gratuit d'un VSR (véhicule de secours routier), du SDIS des Côtes d'Armor. Il s'agit d'un Renault trafic.

- **Le conseil du 16 Mai 2017**

- Par délibération les Syndicats intercommunaux de distribution d'eau potable de Centre Bretagne, St Maudez et Syndicat Mixte du Kreiz Breizh ont décidé de fusionner, avec effet au 1 er Janvier 2018.

Le nom de la nouvelle structure : Syndicat mixte d'adduction d'eau potable du KREIZ BREIZH.

Le siège social à la mairie de Bon Repos sur Blavet (Laniscat) et le siège administratif à Saint Nicolas du Pélem (Dans les locaux de l'ATD que la CCKB va acquérir).

Le Conseil Municipal a validé la fusion des 3 syndicats.

- Personnel Communal : 9 saisonniers ont été recrutés pour travailler cet été

- Frelons Asiatiques : désormais, la lutte contre la prolifération du frelon asiatique est à la charge de la CCKB, et, chaque commune désigne 2 référents, qui seront les interlocuteurs des particuliers signalant la présence de nids.

A St Nicolas il s'agit de Daniel Le Caër et de Jérôme Thomas, agent du service technique.

Délivrance pièces d'identité : les délais s'allongent

Carte des Mairies équipées

Depuis le 1er Décembre, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil sont habilitées à délivrer les Cartes Nationales d'Identité. Les usagers doivent donc se retourner vers une des communes habilitées (25 dans le département).

Pour toute demande, il est nécessaire de prendre rendez-vous dans la mairie équipée.

Les demandes étant nombreuses, les délais d'obtention d'un rendez-vous s'allongent : 12 semaines en période pré-estivale et 3 semaines de production, soit 15 semaines environ pour obtenir un titre.

Pré-demande en ligne

Si vous la remplissez, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie équipée. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir votre état civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie équipée.

La pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de prendre rendez-vous et de vous rendre en personne au guichet de la mairie équipée pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

Retrouvez toutes les informations sur : https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/N358

EHPAD TI KERJEAN

Le 17 Mai dernier, 12 résidents se sont rendus à la salle EQUINOXE de ST BRIEUC pour une rencontre Inter- ehpad.

Cette journée était organisée par Michel Billé, sociologue, éducateur spécialisé en retraite qui poursuit une activité de conférencier sur les thèmes de la gérontologie, du handicap. Les différents thèmes abordés étaient axés sur le bien vivre en EHPAD. Matinée bien remplie, avec diverses interventions et visites des stands.
" L'entrée en EHPAD est une étape de vie. Pourquoi est-ce si difficile de rentrer en établissement? Comment réussir cette nouvelle étape de sa vie, et bien vivre en EHPAD ? "

Le but étant de donner la parole aux résidents, les lettres d'Olga et de Michelle ont été lues, celles ci, fières du travail qu'elles avaient préparé auparavant à l'EHPAD Ti Kerjean au cours des ateliers mémoire.
Voici quelques extraits : Olga : " Je fais du tricot pour une association, nous sommes nombreuses à participer. Je connaissais quelques résidents ici, et j'ai fait connaissance avec d'autres. J'aime la marche, jouer aux cartes, chanter avec les autres, la gymnastique ...."
Michelle " Je suis arrivée ici pour ne pas être seule, je suis allée aux activités: chant, cuisine, sorties; je n'ai pas le temps de m'ennuyer. C'est un endroit pour les retraités."
A 12h30, apéritif servi à table et repas, puis de 15h30 à 17h SPECTACLE COULEUR JAZZ

Journée bien remplie, qui reflète bien LE BIEN VIVRE EN EHPAD.

Bébés de l'année 2016

Depuis 2014, chaque année, la municipalité souhaite la bienvenue sur la commune des bébés de l'année. Cette rencontre permet à la municipalité et aux parents de se rencontrer. La municipalité offre une plante aux parents et un pot de l'amitié est servi à la mairie.

Nous avons recensé 15 naissances sur la commune cette année et 11 familles ont fait le déplacement.

Calendrier des Fêtes

Juillet : jeudi 13, boules et belote – club des ainés ; **jeudi 13**, théâtre les vendeurs de vents – devant la salle Ty Ar Pélem

Septembre : lundi 04, rentrée scolaire ; **vendredi 08,** boules et belote – club des ainés ; **Samedi 09,** Forum des associations – 9h00 à 13h00 – salle Ty Ar Pélem ; **samedi 16**, portes ouvertes –caserne des pompiers à Saint-Nicolas du Pélem ; **Samedi 30**, repas USP – Ty Ar Pélem.

Octobre : Samedi 07, repas du CCAS – Ty Ar Pélem ; **samedi 28,** repas des donneurs de sang – Ty Ar Pélem ; **mardi 31,** don du sang – Ty Ar Pélem.

Novembre : vendredi 03, boules et belote – club des ainés ; **Samedi 18,** soirée variétés école du Sacré Cœur – Ty Ar Pélem ; **vendredi 24,** boules et belote – club des ainés.

Décembre : samedi 02, téléthon 2017 – Ty Ar Pélem ; **dimanche 10,** marché de noël des artisans et commerçants – Ty Ar Pélem.

EMDTKB

L'antenne Pélemoise de l'École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh continue son chemin ! Après une année à travailler sur son développement en cohérence avec le territoire, nous pouvons désormais vous faire de nouvelles propositions de cours pour la rentrée. Et cela commence par l'arrivée de la danse ! En éveil/initiation pour les 4-7 ans avec de la musique (cours musique et danse) ou en cours de danse pour les plus grands. C'est avec plaisir que nous accueillerons de futurs danseurs Pélemois et autres.

Les chanteurs seront également servis car des cours de chant (jazz et musiques actuelles) vont voir le jour ainsi qu'un atelier pop-rock ouvert aux guitaristes, bassistes, batteurs, instrumentistes à vent, pianistes et chanteurs… Tout le monde est invité à jouer du rock 'n roll avec François Verguet ! La formation musicale fait également son retour à Saint-Nicolas-du-Pélem, dans le but de faciliter le suivi d'un parcours global et sous forme de cours de pratique (formation musicale + pratique d'ensemble). Ce sera également le moment de jouer du trombone ou du tuba en cours collectif !

Vous retrouverez toujours Maryline Raoult pour les cours de théâtre, ainsi qu'un atelier de création pour les adultes. Le saxophone continu, tout comme la guitare, la bombarde, la clarinette, ...

Avant de vous inscrire, revenons sur 2016/2017 : nous pouvons déjà vous dire un grand merci pour votre participation à nos activités tout au long de l'année ! Vous étiez présents au fest-noz du 4 février, en partenariat avec le Cercle Celtique des Blés d'Or mais aussi pour la soirée musicale à la piscine découverte le 30 juin !

En attendant, rendez-vous le 9 septembre à Ty ar Pélem pour le forum des associations, ainsi qu'entre le 6 et le 9 septembre pour les réunions de rentrée sur les antennes en présence des professeurs. Il est encore temps de vous inscrire pour l'année prochaine, sinon nous nous ferons un plaisir de vous accueillir à la rentrée.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter l'École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh au 02.96.29.35.98 ou par mail (emdkb@orange.fr). www.emdkb.org

Il était une fois … St Nicolas

Ur wech e oa ... Sant Nikolas.

La cité Pélèmoise a, de tout temps, inspiré les poètes et, naturellement en breton, langue du pays. Beaucoup de gens par exemple se souviennent sans doute du dicton :

« Zant Nikolaz, noz ar foar	***« A Saint Nicolas, au soir de la foire,***
'danse ar merc'hed deus al loar »	***les filles dansaient au clair de lune »***

Ou encore de cette petite chanson sur un air de danse fisel :

Me moa bet ur yarig wenn	***J'avais eu une poulette blanche.***
Ha oa livet en glaz	***qui était peinte en bleu***
Aet e oa gant al louarn	***Elle fut prise par le renard***
'vit foar Zant Nikolaz	***Pour la foire de Saint Nicolas***
Ha ma vijen bet e gêr	***Si j'avais été chez moi***
Pe oa bet eviti	***Quand il est venu***
Me moa desket al louarn	***J'aurais appris au renard***
Da laeraz polizi	***à voler les poulettes !***

Une chanson traditionnelle, dont l'auteur est donc inconnu est chantée en kan ha diskan, le plus souvent sur un air de danse plinn. Elle décrit le tirage au sort des conscrits à Saint Nicolas et débute par ces paroles :

Ar bemped deiz war n'ugent dimeus ar miz genver	**Le 25 janvier,**
Kalonad me a moa bet sevel 'maez ma gwele	**j'ai quitté mon lit avec angoisse...**

Une autre chanson, également utilisée en kan ha diskan est « merc'hed Zant Nikolaz » (les filles de Saint Nicolas). Elle est due au poète de Lanrivain Jean Maï n'Hent (Jean Marie Le Neindre). Composée vers 1875, elle raconte avec beaucoup de poésie les amours Pélèmoises de l'auteur :

Pa zeu an nevez amzer 'mesk ar gwez dero glaz	***Quand revient le printemps parmi les chênes verts,***
Er vro ne neus ket ur gêr evel Zant Nilolaz...	***dans le pays il n'y a pas de cité comme Saint Nicolas.***

Enfin, je terminerai ce petit aperçu par la première strophe de la belle chanson « Glaouerien ar Faoudel » (les charbonniers du Faoudel), dont j'ignore l'auteur :

En e lochennig mil mouden	***Dans sa hutte faite de mille mottes,***
Kuzhet 'barz ar glaswez	***cachée dans la verdure,***
Ar glaouer a zo ken laouen	***le charbonnier est aussi heureux,***
Ha roue 'n eur palez.	***Qu'un roi en son palais.***

à suivre

HLN

La future reine de Cornouaille sera-t'elle Pélémoise ?

Marion a fait ses débuts au cercle à l'âge de 6 ans. Aujourd'hui âgée de 21 ans, elle se sent prête : « L'élection était pour moi une évidence. Depuis mes débuts, je regardais avec une admiration teintée d'envie les prétendantes au titre de Reine se succéder. Il s'agit d'une élection mais c'est avant tout un week-end que je ne vivrai qu'une seule fois » souligne la Reine du Pélem 2017.

Le cercle celtique des Blés d'Or de Saint-Nicolas-du-Pélem participera une nouvelle fois à l'élection de la Reine de Cornouaille. C'est au tour de Marion Burlot d'aller représenter fièrement les couleurs de son terroir lors du week-end du 22 et 23 juillet 2017, à Quimper.

La prétendante au titre de Reine de Cornouaille doit présenter, devant un jury, un dossier concernant un aspect de la culture traditionnelle du terroir local, qu'elle aura rédigé. Le choix du sujet étant libre, Marion a souhaité le faire sur le Musée de l'école de Bothoa auquel elle porte une attention particulière : « Il était important pour moi de travailler sur un sujet se rapportant à l'histoire de Saint-Nicolas-du-Pélem. Celle du musée en fait partie. De plus, il s'agit du thème que nous avons choisi avec l'équipe des encadrants du cercle enfants, dans lequel je suis monitrice depuis 2012 et responsable depuis cette année. » Elle a été aidée par Michel et Nicole Sohier mais aussi par toute l'équipe du musée qui lui ont apporté un soutien dans sa recherche documentaire, aiguillée par les conseils de Sandra Nessah, vice-présidente du cercle.

Lors de l'élection, comme toutes les autres prétendantes, Marion se présentera en costume de mariée de son terroir qu'est le Pays Fañch. Sur les conseils de Christian Brogard, président du cercle, et Anthony Guyader, chorégraphe adulte, elle se parera de son costume de mariée des années 1920. A noter que le costume qu'elle porte sur la photo ci-contre ne sera pas celui qu'elle portera lors de l'élection, étant donné qu'il est en pleine confection. Il ne peut faire l'objet d'une photo pour ce bulletin communal.

Comme toutes les autres filles, elle a aussi son propre cavalier. C'est Lucas Legay, 18 ans et danseur depuis l'âge de ses 6 ans, qu'elle a choisi pour l'accompagner aux portes de la Cathédrale Saint-Corentin et durant tout le week-end.

A l'issue de ces deux jours, les résultats seront annoncés au Musée Départemental Breton le dimanche 23 juillet en fin d'après-midi. Il faut savoir que le cercle n'a à ce jour encore jamais eu de Reine élue, nous lui souhaitons donc bonne chance et espérons que les Pélémois seront nombreux à la soutenir.

Les vendeurs de vent

Une nouvelle association culturelle sur Saint Nicolas du Pelem

Légende photo : de gauche à droite, Maryline Raoult, trésorière et comédienne, Patricia Luzé, présidente, Christophe Luzé, membre de l'association, Marc Marillesse, comédien et membre de l'association

Les Vendeurs de Vent sont nés et les buts de l'association sont multiples :

La création et la diffusion de spectacles d'expression artistique, de spectacles vivants réunissant plusieurs disciplines artistiques, l'ouverture d'ateliers visant à promouvoir l'expression artistique et les savoir-faire créatifs sur le territoire et l'organisation d'événements, de festivals, de soirées culturelles et festives dédiées à toutes formes d'expression artistiques et savoir-faire créatifs, seule ou en partenariat avec d'autres associations.

Les premières dates à noter dans les agendas pour les amateurs de spectacle : le 13 juillet vers 17 h sur le parvis de la salle Ty Ar Pelem pour un rendez-vous exceptionnel : la première de « Cache ta joie ! Chapitre 1er : Brisures de rêves » un spectacle burlesque mêlant théâtre et chansons.

Pour l'occasion, les Vendeurs de Vent offriront les gâteaux, le spectacle est gratuit, la recette au chapeau (en cas de pluie, ça se passera dans la salle). D'autres dates suivront dans la région.

Pour rejoindre les Vendeurs de Vent et participer à l'animation culturelle du Centre Bretagne dans la joie et la bonne humeur, vous pouvez contacter la présidente Patricia Luzé au 02.96.24.38.53, Maryline et Marc Marillesse au 06.13.12.15.06 et par mail : corbokiri@dbmail.com.

TRAIL du Pélem

Le dimanche 12 mars 2017 a eu lieu la 10 ème édition du Trail du Pélem.
Sous la pluie, 310 coureurs, 95 marcheurs et 97 enfants se sont élancés depuis la salle Ty Ar Pélem.

Yoann GARAULT remporte le 26km
Gildas PASCO s'est imposé sur le 12km
Charles MARIO gagne le 7km.

Des nouvelles de nos associations

Mission Locale du Centre Ouest Bretagne

La Mission Locale du Centre Ouest Bretagne accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé : il exprime ses besoins, ses attentes, ses aspirations. Le(a) conseiller(ère) recherche des réponses adaptées dans les domaines de l'emploi, de la formation, mais aussi dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité, de la vie quotidienne et de l'accès aux droits.

Pour assurer ces fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, les conseillers reçoivent le jeune en entretien sur rendez-vous.

POUR NOUS JOINDRE : 02 98 99 15 80 ou contact@missionlocalecob.bzh

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au plus près de votre domicile, voici un lien recensant les lieux d'accueil :
https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1FpRdV9PH8G7obbPFIjPuHHPgzcU&usp=sharing

Mission locale Centre Ouest Bretagne
36, rue de l'Eglise - BP 220 –

29 834 CARHAIX-PLOUGUER Cedex
http://www.missionlocalecob.bzh/

Nos horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

Rappels réglementaires

Nuisances aboiements :
les propriétaires de chiens se doivent de respecter leur voisinage afin que ce dernier ne subisse pas la gêne occasionnée par les aboiements de leurs chiens.

Entretiens des trottoirs, caniveaux et accotement : avec les beaux jours, les mauvaises herbes poussent dans les allées, aux pieds des trottoirs … Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, l'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite.

Nuisances sonores : les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés : Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le coin du citoyen

CPAM

Ouvrez votre Dossier Médical Partagé et facilitez votre suivi médical !

L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre Dossier Médical Partagé (DMP) en avant-première* !

Traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux… Le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne.

Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Pour créer votre Dossier Médical Partagé, connectez-vous sur www.mon-dmp.fr muni(e) de votre carte Vitale.

* réservé aux ouvrants-droit du régime général pour l'instant

Le conciliateur de justice

Secteur de Saint-Nicolas-Du-Pélem

A compter du 01 janvier 2017, monsieur Jacky EOUZAN a été désigné par le tribunal pour accomplir les missions de conciliateur de justice.

Sa permanence se tiendra en mairie de Rostrenen le deuxième et quatrième lundi de chaque mois. Pour plus de renseignements, contacter la mairie de Rostrenen 02.96.57.42.00. Pour prendre un rendez-vous, le contacter directement au 06.14.38.92.60.

MSA : Nouvelles conditions d'accueil sur rendez-vous

Désormais, pour toutes les démarches, les assurés de la MSA devront prendre rendez-vous par téléphone au 02.98.85.79.79 ou msa-armorique.fr sur « mon espace privé ».

Des points d'accueil pour des journées ponctuelles de rendez-vous : Rostrenen, Châteaulin, Lamballe, Quimperlé.

LA COMMUNE DE SAINT NICOLAS DU PELEM

FACE AUX RISQUES MAJEURS

Mise en page – arrêté du 9 février 2005 sur l'affichage des consignes de sécurité

[Articles R125-12 et R125-13 du code de l'environnement]

commune
SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

département
des COTES-D'ARMOR

en cas de **danger** ou d'**alerte**

1. **abritez-vous**

take shelter — resguardese

2. **écoutez la radio**

listen to the radio — escuche la radio

R.M.N. 91.2 MHz

France Bleu Breiz Izel 93.0 MHz

3. **respectez les consignes**

follow the instructions — respete las consignas

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

don't seek your children at school

no vaya a buscar a sus ninos a la escuela

pour en savoir **plus**, consultez

> à la mairie : **le Dicrim** dossier d'information communal sur les risques majeurs

> sur internet : **www. prim .net**

Le DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs)
est consultable en Mairie et sur le site internet *stnicolasdupelem.fr*

Courriel : mairie@stnicolasdupelem.fr
Tél : 02.96.29.51.27 Site internet : www.stnicolasdupelem.fr

Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Directeur de publication : Daniel Le Caër

Conception-rédaction : Commission bulletin municipal